

COM(2014) 300 final

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 27 juin 2014

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 27 juin 2014

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2015 -
Introduction générale - État général des recettes - État général des recettes et
des dépenses par section.

E 9438



Bruxelles, le 24.6.2014
COM(2014) 300 final

**PROJET de budget général
de l'Union européenne
pour l'exercice 2015**

- Introduction générale
- État général des recettes
- État général des recettes et des dépenses par section

DOCUMENTS

PROJET de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2015

- Introduction générale
- État général des recettes
- État général des recettes et des dépenses par section:
 - Section 1: Parlement européen
 - Section 2: Conseil européen et Conseil
 - Section 3: Commission
 - Section 4: Cour de justice de l'Union européenne
 - Section 5: Cour des comptes
 - Section 6: Comité économique et social européen
 - Section 7: Comité des régions
 - Section 8: Médiateur européen
 - Section 9: Contrôleur européen de la protection des données
 - Section 10: Service européen pour l'action extérieure

<http://eur-lex.europa.eu/budget/www/index-fr.htm>

